



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conditions de circulation sur le réseau routier départemental jusqu'au mardi 25 janvier 2022

Amiens, le mardi 18 janvier 2022

Secteur Picardie Maritime

RD 1015 en et hors agglomération de Nesle-l'Hôpital et Neslette.

Travaux de mise en place de fourreaux prévus du **3 au 21 janvier 2022**.

Circulation restreinte par signaux tricolores de 8h00 à 18h00, hors week-end et jours fériés.

Limitation de vitesse à 50 km/h.

RD 51E hors agglomération de Vraignes-Lès-Hornoy.

Travaux de réfection de la voie prévus du **4 au 21 janvier 2022**.

Circulation restreinte par signaux tricolores de 8h00 à 18h00, hors week-end.

RD 252 hors agglomération de Hornoy-Le-Bourg.

Travaux de réfection de la voie prévus du **4 au 21 janvier 2022**.

Circulation restreinte par signaux tricolores de 8h00 à 18h00, hors week-end.

RD 940 hors agglomération de Le Crotoy et Favières.

Travaux de mise en place de canalisations prévus du **3 au 28 janvier 2022**.

Circulation restreinte par signaux tricolores de 7h00 à 18h00

RD 940 hors agglomération de Ault.

Travaux de mise en place de fourreaux prévus du **10 au 31 janvier 2022**.

Circulation restreinte par signaux tricolores de 8h00 à 18h00, hors week-end et jours fériés.

Limitation de vitesse à 50 km/h.

RD 53E hors agglomération de Neuville-au-Bois.

Travaux de réparation sur des fourreaux endommagés prévus du **3 janvier au 11 février 2022**.

Circulation restreinte par signaux tricolores de 8h00 à 18h00, hors week-end et jours fériés.

RD 56 hors agglomération de Conteville, Domléger-Longvilliers et Agenville.

Travaux de mise en place de réseau de télécommunication prévus du **17 janvier au 18 février 2022**.

Circulation restreinte par signaux tricolores de 8h00 à 18h00, hors week-end.

RD 928 en et hors agglomération de Martainneville et Saint-Maxent.

Travaux de mise en place de fourreaux pour le déploiement de la fibre prévus du **17 janvier 2022 au 4 mars 2022**.

Circulation restreinte par signaux tricolores de 8h00 à 18h00, hors week-end et jours fériés.

RD 190 en et hors agglomération de Martainneville.

Travaux de mise en place de fourreaux pour le déploiement de la fibre prévus du **17 janvier 2022 jusqu'au 04 mars 2022**.

Circulation restreinte par signaux tricolores.

RD 936 hors agglomération de Ramburelles.

Travaux de mise en place de fourreaux pour le déploiement de la fibre prévus **jusqu'au 4 mars 2022.**

Circulation restreinte par signaux tricolores de 8h00 à 18h00, hors week-end et jours fériés.

RD 22 hors agglomération de Maisnières.

Travaux de mise en place de fourreaux pour le déploiement de la fibre prévus **jusqu'au 21 mars 2022.**

Circulation restreinte par signaux tricolores.

RD 22 hors agglomération de Tilloy-Floriville.

Travaux de mise en place de fourreaux pour le déploiement de la fibre prévus **jusqu'au 21 mars 2022.**

Circulation restreinte par signaux tricolores.

RD 32 hors agglomération de Rue, Bernay-en-Ponthieu et Forest-Montiers.

Travaux de préparation de terrain pour des plantations de haies et d'arbres prévus **jusqu'au 21 mars 2022.**

Circulation restreinte par signaux tricolores.

Limitation de vitesse à 50 km/h.

Dépassement et stationnement interdits.

RD928 en agglomération de Abbeville.

Travaux d'aménagement de la véloroute prévus du **10 janvier 2022 jusqu'au 10 avril 2022.**

Mise en sens unique de la circulation du boulevard de la Portelette dans le sens de la Gare vers le Pont de la Femme Nue.

Déviation mise en place :

- pour les véhicules de moins de 3,9m et de moins de 3,5t en intramuros,
- pour les véhicules de plus de 3,9m et de plus de 3,5t par les RD 928, RD3, RD 925 et l'autoroute A28 et intramuros.

RD 18 hors agglomération de Hornoy-le-Bourg

Travaux d'installation de poste source pour raccordement d'éoliennes du **17 novembre 2021 jusqu'au 10 novembre 2022.**

Limitation de vitesse à 50km/h.

RD 216 en agglomération de Longpré-Les-Corps-Saints.

Travaux de remplacement de réseau d'eaux usées du **23 août 2021 jusqu'à la fin des travaux.**

Circulation interdite.

Déviation mise en place par les RD 3, RD 901 et RD 53 via les communes de Fontaine-sur-Somme, Liercourt, Sorel, Airaines, Bettencourt-Rivière et Wanel.

Secteur Grand Amiénois

RD 938 hors agglomération de Authieule.

Travaux de mise en place de réseau terminés le **14 janvier 2022.**

RD 23 hors agglomération de Beauval.

Travaux de mise en place de fourreaux terminés le **14 janvier 2022**.

RD 77 hors agglomération de Candas et Beauval.

Travaux de mise en place de fourreaux terminés le **14 janvier 2022**.

RD 117 hors agglomération de Flesselles.

Travaux de mise en place de fourreaux terminés le **14 janvier 2022**.

RD 919 hors agglomération de Saint-Gratien.

Travaux de maintenance sur le radar tourelle prévus du **17 décembre au 21 janvier 2022**.

Circulation restreinte par signaux tricolores, de 8h à 18h, hors week-end.

RD 100 hors agglomération de Thoix.

Travaux de reconstruction de l'ouvrage d'art 8000 290 prolongés jusqu'au **28 janvier 2022**.

Circulation interdite.

Déviation mise en place par les RD 100, RD 560 (Oise), RD 108 (Oise), RD 138 et RD 920 via les communes de Thoix, Offroy (Oise), Dargies (Oise), Brassy, Contre, Frémontiers, Sentelie, Velennes, Fleury et Courcelles-sous-Thoix.

RD 60 hors agglomération de Hérisson.

Travaux de sondages pour le renouvellement de canalisations AEP prévus du **17 au 31 janvier 2022**.

Limitation de vitesse à 30 km/h.

Stationnement interdit.

RD 1 et 176 en agglomération de Thièvres.

Travaux d'aménagement de compteurs sectoriels prévus du **1 décembre 2021 au 31 janvier 2022**.

Circulation restreinte par signaux tricolores, ou manuelle.

Dépassement et stationnement interdits.

RD 69 hors agglomération de Soues et Hangest-sur-Somme.

Organisation d'une battue de sangliers, prévue le **2 février 2022**.

Circulation interrompue au droit l'événement.

Déviation mise en place par les RD 3, RD 95 et RD 936 via les communes de Hangest-sur-Somme, Crouy-Saint-Pierre et Soues.

RD 38 hors agglomération de Conty.

Travaux d'abattage d'arbustes et de buissons prévus du **31 janvier au 4 février 2022**.

Circulation restreinte par signaux tricolores, de 8h à 17h, hors week-end.

Limitation de vitesse à 50 km/h.

Dépassement et stationnement interdits.

RD 23 hors agglomération de Villers-Bretonneux.

Travaux de réparations de glissières de sécurité accidentées prévus du **24 janvier au 7 février 2022**.

Circulation restreinte manuellement par piquets K10.

Limitation de vitesse à 50 km/h.

RD 59 hors agglomération de Autheux et Fienvillers.

Travaux de mise en place de fourreaux prévus du **17 janvier au 18 février 2022**.

Circulation restreinte par signaux tricolores de 8h00 à 18h00, hors week-end.

RD 193 hors agglomération de Ailly-sur-Noye.

Travaux de mise en place de réseau électrique pour le compte d'Enedis prévus du **24 janvier au 4 mars 2022**.

Circulation restreinte par signaux tricolores, de 8h à 18h, hors week-end.

Limitation de vitesse à 50 km/h.

Dépassement et stationnement interdits.

RD 919 hors agglomération de Hescamps.

Travaux de plantation de haies sur accotement prévus du **17 janvier au 31 mars 2022**.

Circulation restreinte par signaux tricolores.

Limitation de vitesse à 70 km/h.

Stationnement interdit.

RD 1029 hors agglomération de Villers-Bretonneux, Aubigny, Cachy et Blangy-Tronville.

Travaux de mise en place de réseau fibre optique prévus du **4 janvier au 31 mars 2022**.

Circulation restreinte par signaux tricolores, de 8h30 à 17h30, hors week-end.

Limitation de vitesse à 50 km/h.

RD 185 en agglomération de Domart-en-Ponthieu.

Mise en place d'un périmètre de sécurité aux abords d'un habitat en péril prévus jusqu'au **31 mars 2022**.

Circulation restreinte par signaux tricolores sur une seule voie.

Stationnement interdit au droit des travaux.

RD 1001 hors agglomération de Saint-Sauflieu, Oresmaux et Essertaux.

Travaux de plantations de haies prévus jusqu'au **31 mars 2022**.

Circulation restreinte par signaux tricolores de 9h00 à 17h00, hors week-end.

Limitation de vitesse à 50 km/h.

Stationnement interdit.

RD 1029 hors agglomération de Villers-Bretonneux et Lamotte-Warfusée.

Travaux de plantation de haies prévus jusqu'au **31 mars 2022**.

Circulation restreinte par signaux tricolores.

Limitation de vitesse à 50 km/h.

Le stationnement interdit sur la chaussée et sur les dépendances vertes.

RD 341 et 141 hors agglomération de Croixrault, Bougainville, Bussy-lès-Poix, Fresnoy-au-Val et Saint-Aubin-Montenoy.

Travaux de terrassement pour l'enfouissement de réseau HTA prévus du **7 février au 8 avril 2022**.

Circulation restreinte par signaux tricolores du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Limitation de vitesse à 30 km/h.

Dépassement et stationnement interdits.

RD 216 hors agglomération de Domart-en-Ponthieu.

Travaux de création d'une aire de stockage de céréales prévus du **17 janvier au 15 juillet 2022**.

Limitation de vitesse à 50 km/h.

Dépassement interdit.

RD 156 hors agglomération de Saint-Aubin-Montenoy et Thieulloy-l'Abbaye.

Travaux d'aménagement du parc éolien prévus jusqu'au **7 octobre 2022**.

Limitation de vitesse à 50 km/h.

RD 141 hors agglomération de Bougainville.

Travaux d'installation de plates-formes pour éoliennes prévus jusqu'au **30 octobre 2022**.

Limitation de vitesse à 50 km/h.

Secteur Santerre Haute Somme

RD 184 hors agglomération de Templeux-la-Fosse et Tincourt-Boucly.

Travaux de broyage de bois terminés le **14 janvier 2022**.

RD 54 hors agglomération de Roye et Villers-lès-Roye

Travaux d'extension de canalisation de gaz pour le compte de GRDF terminés le **14 janvier 2022**.

RD 79 hors agglomération de Soyécourt et Vermandovillers.

Travaux de comblement d'une sape prévus du **13 au 19 janvier 2022**.

Circulation interdite.

Déviation mise en place par les RD 143, RD 1029 et RD 164 via les communes Foucaucourt-en-Santerre, Vermandovillers et Estrées-Deniécourt.

RD 937 hors agglomération de Doingt.

Travaux de remise en conformité des glissières de sécurité prévus du **24 janvier au 11 février 2022**.

Circulation restreinte par signaux tricolores, de 8h à 18h, hors week-end.

Limitation de vitesse à 50 km/h.

Dépassement interdit.

RD 15 et 45 hors agglomération de Morchain et Saint-Christ-Briost.

Travaux d'accès au parc éoliens pays Neslois prévus jusqu'**au 25 février 2022**.

Limitation de vitesse à 70 km/h.

Dépassement des véhicules autres que les deux roues est interdit.

RD 483 hors agglomération de Hargicourt.

Travaux de raccordement du parc éolien du bois de la Hayette pour le compte d'Enedis, prévus du **3 janvier 2022 au 4 mars 2022**.

Circulation restreinte par signaux tricolores.

Limitation de vitesse à 50 km/h.

Dépassement et stationnement interdits.

RD 186 hors agglomération de Esmery-Hallon.

Sécurisation d'une zone de talus déstabilisée, prévus du **17 décembre 2021 au 01 avril 2022**.

Circulation restreinte par signaux tricolores.

Limitation de vitesse à 50 km/h.

Dépassement des véhicules autres que les deux roues est interdit.

Circulation des véhicules de plus de 7.5 tonnes est interdite.

RD 35 hors agglomération de Misery.

Travaux d'aménagement pour le parc éolien du Pays Neslois, prévus du **6 décembre 2021 au 6 décembre 2022**.

Limitation de vitesse à 70 km/h.

Dépassement interdit.

La plus grande vigilance est demandée aux usagers de la route à l'approche de ces chantiers, en adaptant notamment leur vitesse.

En rouge : les travaux récemment terminés.

En bleu : les informations nouvelles par rapport au communiqué de presse de la semaine précédente.

Informations consultables sur le site : <https://inforoute.somme.fr>

- L'application mobile "**Somme en poche**" est à la disposition des usagers. Elle permet de rester informé sur les chantiers routiers en cours mais également de signaler les anomalies repérées sur les routes départementales (nid de poule, panneau accidenté, glissière de sécurité détériorée...). "**Somme en poche**" est téléchargeable sur Apple Store et Google Play.
- 3ème campagne de fauchage actuellement en cours.
- La campagne de viabilité hivernale a débuté le 29 octobre 2021. Les usagers de la route sont invités à la plus grande prudence lors du croisement des engins de service hivernale (ESH) :
 - En référence à l'article R413-11 du Code de la route : la vitesse maximale autorisée en intervention est fixée à 50 km/h.
 - En référence à l'article R414-17 du Code de la route : le dépassement de ces véhicules est interdit lorsque ceux-ci sont en action (feux à éclat bleu allumé).

CONTACT PRESSE

Eloïse Devred - e.devred@somme.fr

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18

somme.fr/presse

